

Communiqué de presse

L'AFA lance l'application Point de Contact à installer sur son ordinateur

Le service de signalement de sites choquants Point de Contact de l'AFA lance son application à installer directement sur le poste client pour un accès rapide et simplifié

Paris, le 19 septembre 2011 : L'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA) annonce le lancement de son logiciel « Point de Contact », qui est une déclinaison du formulaire en ligne accessible sur www.pointdecontact.net depuis 1998.

Une fois installée puis démarrée, l'application reste présente dans la barre des tâches du système d'exploitation. Elle permet ainsi aux internautes de signaler un contenu odieux découvert pendant leur navigation directement dans la fenêtre de l'application, sans avoir à passer par le site du Point de Contact

Le logiciel est disponible gratuitement et en libre téléchargement. Il est proposé sur les portails des membres de l'AFA ainsi que sur des sites de téléchargement grand public.

Une nouvelle application simple, légère et modulable

Le logiciel Point de Contact s'installe facilement et a été développé de manière à solliciter **un minimum de ressources système** pour ne pas ralentir le fonctionnement de l'ordinateur client. L'internaute reste libre de planifier le lancement du logiciel à chaque ouverture de session Windows ou uniquement sur demande en cliquant sur le raccourci créé lors de l'installation. Le démarrage automatique peut être renseigné dès l'installation ou via la fenêtre de réglage de l'application.

L'application Point de Contact reste fonctionnelle quel que soit le navigateur utilisé (Chrome, Firefox, IE, Safari...) et vient **se superposer à l'écran de navigation** lorsque l'internaute souhaite effectuer un signalement. Cela évite d'avoir à changer de fenêtre ou d'onglet, et devrait par conséquent **améliorer la précision des informations transmises** tout en **facilitant la procédure de signalement**.

L'application demande exactement les mêmes renseignements que ceux requis sur le site du Point de Contact : nature du contenu, support (web, ftp, P2P, mail, forum, blog, jeux vidéo), adresse URL et description de l'infraction.

Des informations, facultatives, peuvent en outre être remplies par le signalant dès l'installation du logiciel (localisation, âge, sexe et adresse mail), ce qui lui permettra, s'il a fait le choix de les communiquer, de ne plus avoir à les compléter lors des utilisations futures.

Les signalements effectués seront ensuite analysés et traités par les analystes de contenus de l'AFA **selon la procédure habituelle**. Si l'internaute a renseigné son adresse email, il recevra **une réponse** l'informant des suites données à son signalement.

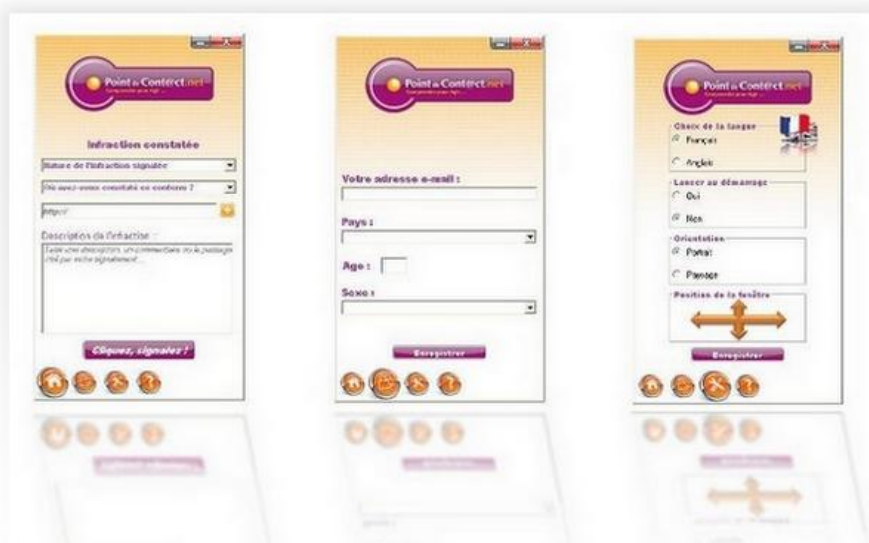
Le Point de Contact de l'AFA s'adapte aux internautes en proposant différents supports de signalement

Que ce soit chez eux ou en déplacement, les utilisateurs accèdent au Point de Contact de l'AFA **en toutes circonstances**.

Signaler un contenu odieux peut ainsi se faire depuis n'importe quel ordinateur via le formulaire déjà disponible sur le site www.pointdecontact.net, depuis l'ordinateur sur lequel l'internaute a choisi d'installer l'application Point de Contact, ou encore depuis un smartphone grâce à la plate-forme web mobile.

Le site fixe ainsi que l'application Point de Contact sont disponibles en anglais.
Le logiciel Point de Contact est pour le moment compatible avec les systèmes Windows exclusivement (2000, XP, Vista, 7, 7 Starter).

[Télécharger le logiciel Point de Contact de l'AFA](#)



A propos :

www.pointdecontact.net

Pointdecontact.net est le service français d'assistance en ligne ouvert à tous, permettant de signaler par le biais d'un formulaire simple, anonyme et adapté au mobile, tout contenu choquant rencontré sur Internet. **Point de Contact** est une initiative de l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (**AFA**), également membre fondateur de l'association internationale de hotlines Internet **Inhope**, dans le but de lutter contre « les contenus odieux ». La hotline Point de Contact, les actions de sensibilisation d'Internet Sans Crainte et la helpline Net Ecoute constituent le « Safer Internet Centre » français coordonné par la Délégation aux Usages de l'Internet et soutenu par la **Commission Européenne** dans le cadre de son programme « Safer Internet ».



[Visuels disponibles en téléchargement](#)
ou sur simple demande par mail ou téléphone

Contacts presse :

Dominique Choin

☎ : 01 48 00 83 26

@ : dchoin@neuf.fr

AFA - Nicolas D'Arcy

Juriste - Analyste de contenus

☎ : 01 44 54 86 60

AFA - Quentin Aoustin

Juriste - Analyste de contenus

☎ : 01 44 54 86 56